

République Française	CONSEIL MUNICIPAL	Délibération n° 2024.01.15 Du 3 avril 2024
Département des Yvelines	L'an deux mille vingt-trois, le 3 avril, à 20 heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués le 27 mars, se sont réunis, salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Olivier Delaporte, Maire.	
Ville de La Celle Saint-Cloud  La Celle Saint-Cloud	Objet : Vente par adjudication de deux biens immobiliers, sis 30 et 42 rue de Vindé Accusé de réception en préfecture 078-217801265-20240409-DE2024-01-15-DE Date de réception préfecture : 09/04/2024	
Secrétaire de séance : Françoise ALBOUY	VU le Code général des collectivités territoriales,	
En exercice : 35 Présents : 29 Pouvoirs : 4 Votants : 33	VU le Code général de la propriété des personnes publiques,	
Pour : 33	VU les avis du service des Domaines, en date du 22 décembre 2023,	
Présents Le Maire Olivier DELAPORTE Les Maires-adjoints Sylvie d'ESTEVE Pierre SOUDRY Sophie TRINIAC Valérie LABORDE Benoît VIGNES Anne-Sophie MARADEIX Michel AUBOUIN Dominique PAGES Richard LEJEUNE Mohamed KASMI Les Conseillers Laurent BOUMENDIL Bruno-Olivier BAYLE Geneviève SALSAT Laurent DUFOUR Françoise ALBOUY Birgit DOMINICI Georges LEFEBURE Pierre QUIGNON-FLEURET Olivier MOUSTACAS Nathalie PEYRON Philippe LERIN Andrée BLOCH Blaise VIGNON Jean-Luc PRIEUR Jean-François BARATON Jean-François THOMAS Marie-Pierre DELAIGUE Olivier BLANCHARD	VU l'avis favorable de la Commission Aménagement, Bâtiments, Transports réunie le 19 mars 2024, CONSIDERANT le souhait de la ville de valoriser son patrimoine immobilier et vieille à mobiliser l'épargne pour embellir notre patrimoine urbain. CONSIDERANT le souhait de la ville de procéder à la cession de ces deux biens par adjudication publique, CONSIDERANT la mise à prix desdits biens fixée à 405 000€ pour le bien sis 30 rue de Vindé et à 675 000€ pour le bien sis 42 rue de Vindé, Le Conseil municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité membres présents et représentés DECIDE : <ul style="list-style-type: none"> - D'autoriser Monsieur le Maire à procéder à la vente par adjudication publique de deux biens immobiliers, sis 30 et 42 rue de Vindé, pour lesquels la mise à prix est fixée à, respectivement, 405 000€ et 675 000€, - D'autoriser Monsieur le Maire à fixer la date de la vente pour chacun des deux biens, à signer les mandats de vente ainsi que tout acte et documents nécessaires à la mise en œuvre de la procédure d'adjudication. 	
Absents excusés : Naïma CONTE EL ALAMI Vincent POUYET Absents ayant donné pouvoir : Juliette DECAUDIN Hélène ALEXANDRIDIS Carmen OJEDA-COLLET Stéphane MICHEL	Pour extrait conforme au registre Le Maire,  Olivier DELAPORTE  Acte rendu exécutoire en vertu de son dépôt en Préfecture le 09/04/2024 et de sa publication le 10/04/2024 P/le Maire Par délégation  Angélique LEDUCQUE Directrice ressources  <i>La présente délibération fera l'objet des mesures de publicité et de transmission prévues par les textes de loi en vigueur. Elle pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois à compter de sa publication.</i>	